

# Message du Président de l'OMM, A.I. Bedritsky

**Le 7 mai 2007, les délégués des 188 pays Membres de l'OMM se réuniront à Genève pour le Quinzième Congrès météorologique mondial.** Le Congrès est un événement décisif dans la vie de la communauté hydrométéorologique mondiale. Cette réunion de famille entre météorologues et hydrologues, au siège de l'OMM, est une formidable illustration des liens de coopération qui se sont tissés entre spécialistes de différents pays, dans un domaine qui ne connaît pas de frontières et qui touche tous les aspects de la vie humaine.

L'OMM joue chaque année davantage un rôle de catalyseur dans le développement de la civilisation mondiale. Les gouvernements, les entreprises et la société civile reconnaissent de plus en plus le rôle et l'importance de l'OMM dans la vie de la communauté internationale. Cette prise de conscience ne s'explique pas seulement par le fait que le temps et le climat ont des effets de plus en plus néfastes sur l'humanité, mais également parce que l'économie mondiale est de plus en plus sensible à ces effets.

Le professionnalisme et l'engagement des fondateurs de l'OMM et de nombreuses générations de météorologues, d'hydrologues et d'autres spécialistes travaillant dans les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) du monde entier, revêtent une importance particulière. Les activités des SMHN et leur contribution au développement et à l'amélioration de la sécurité et du bien-être dans leur pays respectif constituent les fondements d'une coopération internationale réussie dans ce domaine, et méritent la reconnaissance de la communauté mondiale.

En tant qu'agence spécialisée des Nations Unies, l'OMM est la pierre angulaire nécessaire à une coopération pluridisciplinaire à grande échelle entre les SMHN, unissant les efforts de presque tous les pays du monde. De cette coopération découlent, au niveau international, l'amélioration et l'évolution constantes du système mondial de surveillance de l'environnement, utilisant les toutes dernières avancées scientifiques et techniques.

Le Congrès, qui aura lieu prochainement, représente une étape clé dans le développement de l'Organisation et constitue une excellente occasion de réfléchir sur le travail effectué au cours des quatre dernières années, d'identifier les nouveaux enjeux et d'ajuster en conséquence les plans de travail correspondants.

Les décisions que prendra le Congrès nous permettront de mieux définir le rôle de l'OMM à court terme pour faciliter et coordonner la coopération internationale nécessaire au développement et à l'amélioration de l'image des services météorologiques, hydrologiques et connexes, dans le monde entier, au profit de la société. L'essence même de ce rôle se dégage de la déclaration relative à l'avenir de l'OMM, figurant au début du sixième Plan à long terme:

«Assumer le rôle de chef de file au niveau mondial en matière d'expertise et de coopération internationale dans les domaines du temps, du climat, de l'hydrologie et des ressources en eau ainsi que pour toutes les questions environnementales connexes, et par-là même contribuer à la sécurité et au bien-être des peuples du monde entier et à la prospérité économique de toutes les nations.»

L'expérience récente a montré qu'il existait un réel besoin d'appliquer une planification stratégique afin d'orienter les activités menées actuellement de manière à répondre plus efficacement aux transformations qui s'opèrent au niveau mondial. Le Conseil exécutif de l'OMM a appuyé l'idée visant à élaborer un Plan stratégique de l'OMM pour la période 2008-2011 et au-delà, lequel engloberait les activités de l'Organisation dans tous les domaines, en particulier ceux mentionnés dans la Déclaration de l'OMM sur le rôle et le fonctionnement des SMHN à l'attention des décideurs. Ce Plan déterminera la stratégie à mettre en œuvre pour aboutir à une réponse organisée aux problèmes d'ordre mondial liés au développement durable, et comprendra des indicateurs quantitatifs de performance spécifiques. Le Plan stratégique de l'OMM sera accompagné du Plan opérationnel détaillé du Secrétariat de l'OMM pour 2008-2011 et d'estimations du budget ordinaire. Un tel cadre de planification guiderait précisément les Membres de l'OMM et des SMHN quant aux méthodes à appliquer pour résoudre des problèmes météorologiques et hydrologiques et pour utiliser ces sciences en faveur du développement durable et à des fins de protection des personnes, des biens matériels et des ressources contre les effets de catastrophes naturelles.

Considérant tout le travail accompli par l'Équipe spéciale du Conseil exécutif chargée d'étudier les éventuelles modifications à apporter à la Convention de l'OMM et suivant l'esprit des Résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII), le Quinzième Congrès se penchera sur les modifications proposées de la Convention de l'OMM, ayant des conséquences

d'une portée considérable. La rédaction d'une nouvelle version du préambule de la Convention fut une tâche ardue qui n'aurait pas été possible sans la participation active des pays Membres et de leurs représentants permanents. Dans la Convention modifiée, il sera clairement demandé à l'OMM et aux SMHN d'agir davantage dans des domaines tels que le développement durable, la protection de l'environnement, la prévention des catastrophes naturelles et climatiques et l'atténuation de leurs effets. Cette nouvelle Convention renforcera également l'importance sociale des SMHN au niveau national, tout en soulignant l'autorité de l'OMM en tant qu'organisation chargée de résoudre les problèmes auxquels est confrontée l'humanité.

Il est aussi extrêmement important que le Quinzième Congrès prenne des mesures spécifiques en ce qui concerne le plan de mise en œuvre de la Déclaration de Genève, adoptée par le Treizième Congrès (mai 1999), et les débats correspondants menés par le Quatorzième Congrès, dans l'intérêt de tous les SMHN et de l'OMM.

Un travail considérable a été entrepris ces dernières années pour accroître l'importance sociale des SMHN, mais il faut bien reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, à la fois à l'intérieur des pays Membres et de l'Organisation dans son ensemble. De toute évidence, le Quinzième Congrès doit donner l'impulsion nécessaire à la poursuite de ces travaux. Les SMHN doivent s'efforcer d'atteindre une certaine importance sociale et visibilité au niveau national, et s'assurer de la reconnaissance de la valeur des services fournis, en dehors de leur tâche principale, à savoir une amélioration permanente de la qualité de ces services.

À l'heure où j'écris ces lignes, je suis impatient de voir s'ouvrir la Conférence internationale «Sécurité et avenir de l'humanité» qui doit se tenir en mars à Madrid. Je suis certain que cette Conférence aboutira à des résultats positifs, qui seront dus, pour l'essentiel, au fait que la société, les milieux commerciaux et les décideurs comprennent mieux l'importance capitale des services fournis par les SMHN dans le domaine du temps, du climat et de l'hydrologie. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Sa Majesté la Reine Sofia d'Espagne pour avoir accepté de parrainer la Conférence de Madrid. Je suis sûr que le Congrès à venir tiendra

compte également des résultats de cette Conférence dans ses résolutions.

L'élargissement et le renforcement de la coopération avec le système des Nations Unies et d'autres organisations internationales ont contribué à une bonne part des activités de l'OMM au cours de ces quatre dernières années. L'OMM a participé activement au Sommet mondial (Nations Unies, New York, 14-16 septembre 2005), qui a confirmé que le développement durable, ainsi que ses aspects économiques, sociaux et environnementaux, était un élément clé de la structure globale des Nations Unies, et qui a abordé un large éventail de questions portant sur les changements climatiques. L'une des questions particulièrement importantes pour les participants était celle liée aux catastrophes naturelles. Le Sommet mondial a invité tous les États à prendre des mesures d'urgence pour établir un système mondial de préalerte concernant toutes les catastrophes naturelles, avec des sous-systèmes régionaux fondés sur des structures nationales et régionales existantes.

Il s'agit là d'un message évident qui devrait inciter l'OMM et les SMHN des pays Membres à prendre une part active à ces travaux. Cette orientation devrait transparaître également dans les plans et programmes de l'OMM, en particulier dans le Programme de prévention des catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets.

Depuis le Quatorzième Congrès, l'OMM participe activement aux principaux événements organisés par les Nations Unies et aux sommets mondiaux tels que la réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits pays insulaires en développement (Maurice, janvier 2005), la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (Kobe, Japon, janvier 2005), la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) (Tunis, novembre 2005) et des activités visant à atténuer les conséquences des tsunamis dans l'océan Indien.

L'OMM prend également un part active aux réunions de la Commission des Nations Unies pour le développement durable, aux sessions du Comité administratif de coordination et de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC),

aux réunions de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et d'autres conventions sur l'environnement et groupes interinstitutions.

L'OMM poursuit la coopération entamée avec d'autres organisations internationales afin de soutenir encore davantage ses programmes et les SMHN. Un certain nombre de mémorandums d'accord ont été signés, par exemple avec le Centre asiatique de prévention des catastrophes, le Programme opérationnel d'applications satellitaires relevant de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, et le Programme de coopération dans le domaine de l'environnement pour l'Asie du Sud. La coopération avec les communautés météorologiques et hydrologiques nationales et régionales a également été renforcée.

En ce qui concerne la coopération dans le domaine de l'hydrologie et des ressources en eau, le quatrième Forum mondial de l'eau (Mexico, mars 2006) a été l'un des principaux événements où l'OMM a joué un rôle clé.

L'OMM continuera d'intensifier ses activités internationales dans le domaine de l'hydrologie opérationnelle par le biais du Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau, de sa participation à la mise en place de l'Initiative internationale sur les crues et les inondations et de l'élaboration de directives sur le rôle et les activités des Services hydrologiques nationaux.

La communauté internationale reconnaît désormais qu'il est nécessaire d'organiser de manière plus efficace les travaux effectués en commun, afin de résoudre des problèmes à grande échelle en matière de relations internationales. C'est précisément l'objectif de la réforme actuelle des Nations Unies, et l'OMM doit participer pleinement à ces transformations. Il convient de mener à bien ces travaux dans l'esprit d'une amélioration continue du rôle de l'OMM au sein du système des Nations Unies et d'un accroissement de son influence pour résoudre des problèmes environnementaux à l'échelle mondiale.

Malgré son statut d'agence spécialisée des Nations Unies, l'OMM doit encore faire ses preuves, pour les Nations Unies, en tant que source de données statistiques sur les phénomènes météorologiques et hydrologiques dangereux

et sur l'état du système climatique. Tandis que nous cherchons à faire reconnaître notre rôle à sa juste valeur au sein du système des Nations Unies, nous devons également nous efforcer de devenir la source par excellence de ce type d'informations, au sein des Nations Unies, à une période où la communauté internationale en a grand besoin.

Nous avons un autre défi important à relever: élargir nos partenariats avec d'autres agences des Nations Unies ou avec d'autres organisations travaillant dans les mêmes domaines. Nous avons déjà établi un certain nombre de partenariats de ce type, qui fonctionnent bien, notamment avec la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le fait que l'OMM soit activement partie prenante dans ces partenariats accroît l'efficacité des travaux de la communauté internationale en ce qui concerne la prévention des catastrophes, la réduction de la pauvreté, la garantie d'un plus grand accès aux ressources en eau, le renforcement de la sécurité alimentaire dans les pays en développement et une plus grande protection de la société en général contre les effets de phénomènes naturels néfastes.

Il est également important que les relations que l'OMM entretient avec ses partenaires soient basées sur des principes de réciprocité en termes d'avantages. On décidera d'encourager une coopération étroite avec une autre organisation après avoir analysé les avantages qui en découleraient pour l'OMM et pour les SMHN.

L'OMM devrait coopérer davantage et de manière active avec les institutions financières internationales, dans ses domaines d'activité, afin de renforcer les capacités des SMHN. Les premières mesures allant dans ce sens ont déjà été prises. Depuis 2005, la Banque mondiale étudie l'état d'avancement et de développement des Services hydrométéorologiques nationaux (SMN) de 19 pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, avec mon soutien le plus total. Cette étude vise à obtenir des informations sur le potentiel national et régional des SMN en termes de prévisions météorologiques et climatiques, à identifier les points faibles quels qu'ils soient, à déterminer les moyens les plus rentables de développer ces Services et d'améliorer la coopération régionale.

Il convient en particulier de mentionner l'évaluation, menée récemment par la Banque mondiale, de la rentabilité des activités en cours de sept SMN, ainsi que des avantages économiques potentiels qui en découleraient pour leurs pays respectifs s'ils décidaient d'investir dans un programme de modernisation de ces SMN. Les résultats des recherches menées sur la faisabilité économique de ces investissements en termes de modernisation des SMN ont fait l'objet de débats et ont reçu le soutien des gouvernements des pays concernés. Les activités réalisées par la Banque mondiale révèlent une approche complètement nouvelle de la coopération entre les SMN et les organisations qui les parrainent. Il en ressort que les activités financières des SMN ainsi que la consolidation de leur base de ressources peuvent et devraient être considérées comme des investissements ayant un réel impact économique à court et moyen terme. L'OMM et les SMHN doivent vivement inciter les institutions financières internationales, régionales et nationales à suivre cette démarche.

Je suis d'avis que le Congrès devrait envisager de mettre en place des activités visant à encourager une coopération plus dynamique avec des organismes financiers internationaux, afin de trouver de nouveaux moyens d'aider les pays en développement à renforcer les domaines d'activité traditionnels de leurs SMHN. Le renforcement des capacités des pays en développement dans le domaine de l'observation et de la prévision, dans l'objectif de mettre en place un système de préalerte de catastrophes hydrométéorologiques naturelles, pourrait rentabiliser considérablement les investissements entrepris en matière de développement, de garantie de la sécurité alimentaire, de suppression de la pauvreté et d'adaptation aux changements climatiques. Cela contribuerait aussi dans une large mesure à la réalisation des objectifs liés au développement durable dans ces pays.

En liaison avec les catastrophes naturelles dues au temps et au climat, il conviendrait, à mon avis, de se pencher sur les fondements et sur la signification du concept de «sécurité hydrométéorologique». Il est réservé à ce type de sécurité, comme aux autres, une place prépondérante, à juste titre, dans les plans et programmes nationaux pour le développement socio-économique

durable. La «sécurité hydrométéorologique» traduit la contribution des SMHN à la protection d'activités cruciales contre les effets négatifs des systèmes environnementaux, météorologiques et climatologiques.

L'Année polaire internationale (API) 2007/08, coparrainée par l'OMM et le Conseil international pour la science (CIUS), devrait être un événement majeur. Beaucoup d'efforts ont été consacrés à la préparation et à l'organisation du programme scientifique de l'API. L'OMM, ses pays Membres et les SMHN ont fourni un travail considérable pour s'assurer que nous pouvions envisager avec confiance la mise en œuvre des projets proposés dans le programme, lequel comprend actuellement plus de 200 projets dans le domaine de la recherche, de l'éducation et de la diffusion de connaissances, avec la participation de plus de 60 pays. Les résultats auxquels aboutira l'API constitueront une base solide qui permettra à l'OMM et aux SMHN de contribuer, à l'avenir, au développement de systèmes d'observation dans ces régions, notamment celles utilisant la composante spatiale.

La priorité de l'Organisation est de renforcer les capacités des SMHN des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA). Les activités de l'OMM dans ce domaine sont désormais rassemblées dans un programme séparé et devraient être fondées sur les résultats obtenus suite à la mise en œuvre du Programme d'enseignement et de formation professionnelle, du Programme de coopération technique et d'autres programmes et partenariats de l'OMM visant à aider les pays en développement.

J'espère que la réorganisation du Département de la coopération au développement et des activités régionales (DCR), au sein du Secrétariat, ainsi que la décision qui sera prise par le Congrès sur ces questions permettra d'intensifier la synergie entre le Programme de coopération technique et le Programme régional et, par conséquent, de répondre plus efficacement aux besoins des pays en développement.

Un certain nombre d'activités importantes, entreprises depuis le Quatorzième Congrès, ont permis à l'OMM de faire face à la situation actuelle en ce qui concerne la météorologie mondiale et les domaines connexes, et de prévoir

ses futures activités en toute confiance, l'exemple par excellence étant la création de deux nouveaux programmes: d'une part, le Programme de prévention des catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets et, d'autre part, le Programme spatial de l'OMM.

L'OMM a un rôle majeur à jouer dans la prévention des catastrophes naturelles et l'atténuation de leurs effets. Grâce à ses programmes scientifiques et techniques, aux réseaux d'observation des SMHN et aux centres météorologiques mondiaux et régionaux spécialisés, l'OMM dispose d'une infrastructure mondiale, capable de produire des informations capitales pour la société, les milieux commerciaux et les gouvernements, pour calculer les risques de catastrophes naturelles et y faire face. Le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015, adopté lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, précise qu'une écrasante majorité de catastrophes est causée par un phénomène hydrométéorologique. Les statistiques n'apportent malheureusement pas la moindre consolation: les dommages économiques causés par des catastrophes naturelles ont connu une nette augmentation au cours des dernières décennies, et près de 90% des dommages économiques enregistrés ces dix dernières années étaient dus à des phénomènes hydrométéorologiques. Les conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publiées récemment, qui feront partie intégrante du quatrième Rapport d'évaluation du GIEC, montrent clairement que, si les changements climatiques se poursuivent, ils risquent de provoquer des phénomènes naturels dangereux plus graves et plus fréquents, comme des vagues de chaleur, fortes précipitations, sécheresses et activités cycloniques dans les tropiques.

L'OMM a toujours joué un rôle prépondérant dans les études du climat et des changements climatiques. Depuis de nombreuses années, les programmes de l'OMM, notamment le Programme climatologique mondial, permettent à la société et aux gouvernements de comprendre que les changements climatiques sont un problème touchant l'ensemble de la planète. Les résultats découlant des programmes de l'OMM ont été largement utilisés pour l'élaboration du quatrième Rapport d'évaluation du GIEC sur les changements climatiques. Les informations relatives au temps, au climat et à l'eau revêtent une



*Alexander Bedritsky, Président de l'OMM*

importance capitale lorsque l'on aborde des questions liées aux incidences des changements climatiques. Les réseaux d'observation du temps et du climat, gérés par les SMHN et coordonnés par l'OMM, sont les principales sources de données utilisées pour établir des évaluations mondiales et régionales de la variabilité du climat et préparer les mesures qui s'imposent. Nous devons nous assurer que l'OMM demeure la source d'informations faisant autorité dans le domaine du climat et des changements climatiques. Il faudra donc renforcer l'influence et le rôle de l'OMM dans la mise en œuvre du Programme d'étude de la variabilité et de la prévisibilité du climat (CLIVAR) et de ses sous-programmes. Pour pouvoir évaluer à temps les conséquences néfastes des changements climatiques dans le cadre de plans de développement nationaux, il devient indispensable d'examiner les points faibles des réseaux de surveillance du climat, en particulier dans les pays en développement.

L'OMM poursuit une coopération fructueuse avec les différents organes de la CCNUCC. L'OMM comme les SMHN jouent de plus en plus un rôle prépondérant dans les travaux menés par la CCNUCC sur des questions liées aux incidences des changements climatiques, à l'adaptation à ces changements et à la vulnérabilité du climat. Ces activités ont permis de sensibiliser davantage les Parties à la Convention sur le rôle de l'OMM et des SMHN dans le processus d'adaptation aux

changements climatiques et sur le rôle important que joue l'OMM en matière de gestion et de coordination des travaux du réseau mondial d'observation. En participant aux événements organisés par la CCNUCC, l'OMM valorise les observations, notamment celles des concentrations mondiales des gaz à effet de serre, de l'ozone et des aérosols, fournies par le programme de Veille de l'atmosphère globale (VAG), et met en avant la recherche scientifique menée dans le but de prévoir les changements climatiques causés par l'activité de l'homme, de déterminer leurs causes et d'évaluer l'efficacité des mesures visant à atténuer leurs effets. Parallèlement, on examine les points faibles des données et de la recherche, auxquels il conviendrait de remédier pour mieux maîtriser les incidences des changements climatiques et s'adapter plus facilement aux changements à venir.

Le Congrès devrait engager la phase cruciale de préparation de la troisième Conférence mondiale sur le climat (CMC-3). L'OMM a déjà consulté 14 agences des Nations Unies et organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le GIEC, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'UNESCO, la CCNUCC, l'Organisation mondiale de la santé et le CIUS, en vue d'un éventuel partenariat pour la CMC-3. L'OMM et d'autres agences des

Nations Unies doivent désormais poursuivre les travaux détaillés à l'ordre du jour sur le plan scientifique, concernant des aspects relevant de la séance de haut niveau et du plan de mobilisation des ressources, ainsi que la coordination à la fois à l'échelon national et international, préalablement à la décision finale que prendra le Quinzième Congrès sur la CMC-3.

Le Plan de mise en œuvre du Système mondial d'observation à des fins climatologiques dans le contexte de la CCNUCC est en cours, avec la participation directe de SMHN et de l'OMM.

Le Programme spatial de l'OMM vise à améliorer la composante spatiale du Système mondial d'observation et à élargir l'utilisation de données satellitaires en dispensant des cours et des formations spécialisés au personnel clé. La mise en place d'un laboratoire virtuel pour l'enseignement et la formation dans le domaine de la météorologie satellitale fait partie des meilleures pratiques en vigueur dans ce domaine. En octobre 2006, ce laboratoire a accueilli une activité de formation phare (HPTE) où plus de 120 pays Membres de l'OMM étaient représentés. On continue de créer, dans le cadre du Programme spatial, des composantes du système international d'observation par satellite. Un projet de plan de mise en œuvre d'un laboratoire géostationnaire international a été approuvé lors de la sixième session des réunions de consultation de l'OMM à l'échelon le plus élevé sur des questions relatives aux satellites, qui s'est tenue en Argentine en janvier 2006.

Le principal objectif stratégique des SMHN et de l'OMM est sans aucun doute d'améliorer la précision des prévisions météorologiques. Le Quatorzième Congrès s'est tenu au moment où débutait le Programme international pour la recherche scientifique, qui s'étale sur 10 ans et vise à accélérer l'amélioration des prévisions météorologiques à des échéances de un à 14 jours (THORPEX). S'inscrivant dans le Programme mondial de recherche sur la prévision du temps, THORPEX a démarré une série de projets régionaux et mondiaux, qui consistent à améliorer les capacités de prévision, les expériences des observations par satellite, ainsi que les systèmes d'assimilation des données et de prévision numérique du temps. THORPEX est une expérience

étroitement liée aux activités de tous les programmes et toutes les commissions techniques de l'OMM. C'est un exemple de coopération élargie avec le secteur universitaire, des instituts de recherche, centres opérationnels de prévisions météorologiques et utilisateurs finaux de prévisions. Les résultats de ces recherches seront profitables à la fois à des pays développés et à des pays en développement, dans la mesure où ils auront accès à de nouveaux équipements et à de nouvelles méthodes pour la prévention des catastrophes et où ils pourront rentabiliser au maximum les technologies de prévision existantes.

Le Programme d'enseignement et de formation professionnelle de l'OMM encourage vivement l'utilisation de nouvelles technologies d'enseignement. Les réformes des centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM se poursuivent dans le but de s'assurer que le programme de formation couvre un vaste éventail de spécialisations en hydrométéorologie et dans des domaines connexes. Les efforts déployés actuellement pour améliorer le rôle des SMHN dans leurs pays respectifs révèlent un réel besoin de faire appel à des économistes et spécialistes de marketing hautement qualifiés. Ce besoin devrait également être pris en compte au moment de la planification des programmes de formation destinés aux centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM.

On compte aussi, parmi les autres initiatives, le nouveau Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS), auquel participent 60 États. Le GEOSS a démarré ses activités après le Quatorzième Congrès et l'OMM a largement contribué aux efforts visant à intégrer les systèmes existants dans un système mondial de systèmes d'observation, coordonné et durable, pour répondre à des besoins ayant une importance sociale tels que le temps, l'eau, le climat et les catastrophes naturelles. Le moment approche où l'OMM peut espérer recevoir des retours de ces efforts en termes de contributions au GEOSS, c'est-à-dire pouvoir répondre aux besoins des SMHN de pays en développement pour renforcer leurs systèmes d'observation.

Depuis le Quatorzième Congrès, nous avons réalisé des progrès considérables dans notre compréhension du besoin qui existe à intégrer les systèmes



d'observation. Le Conseil exécutif a reconnu que la tendance à l'intégration des différents domaines d'activité de l'OMM, en particulier des systèmes d'observation, sera la preuve que l'Organisation est mieux adaptée pour relever les défis d'aujourd'hui. L'intégration des systèmes d'observation est l'un des objectifs stratégiques de l'OMM et nécessite de restructurer l'Organisation en conséquence. Je suis persuadé que le Quinzième Congrès prendra de sages décisions sur les moyens à mettre en œuvre pour réaliser cet objectif le plus efficacement possible.

À mon avis, deux conditions au moins doivent être réunies si l'on veut développer efficacement les programmes et projets de l'OMM et rassembler les pays Membres pour trouver ensemble les réponses appropriées aux défis environnementaux que nous aurons à relever à l'échelle mondiale. La première de ces deux conditions est une réforme et une restructuration constructives, menées suffisamment à l'avance, des mécanismes coordonnés de l'OMM pour une coopération internationale à tous les niveaux, ces

mécanismes étant le Secrétariat de l'OMM, les organes constituants et les mécanismes de partenariat destinés à renforcer la coopération entre les pays Membres et les organisations internationales. J'ai mentionné à plusieurs reprises les nombreuses initiatives et innovations utiles qui ont été mises en œuvre au cours des quatre dernières années ou celles qui sont toujours en cours.

La deuxième condition est la mobilisation et l'intégration des ressources nécessaires pour réaliser les objectifs stratégiques actuels. Pour la première fois, nous sommes en mesure d'évaluer rétrospectivement les ressources disponibles, grâce aux nouvelles méthodes et au travail accompli sans relâche par le Secrétariat de l'OMM en matière de gestion basée sur les ressources. De toute évidence, la principale source de financement demeure le budget ordinaire, qui, malheureusement, n'augmente pas en ce moment, mais a plutôt tendance à diminuer en raison de l'inflation.

J'invite donc tous les représentants permanents à poursuivre leurs efforts pour encourager leurs pays respectifs à participer activement aux travaux de l'OMM et à ses programmes et à contribuer à leur financement. De ces efforts découleront des avantages pour les SMHN en termes de renforcement des capacités au niveau national.

De manière générale, malgré un certain nombre de questions complexes liées au rôle et au fonctionnement de l'OMM, malgré l'insuffisance des ressources financières et d'autres problèmes auxquels sont confrontés de nombreux pays Membres s'agissant de la fourniture de services météorologiques et hydrologiques au niveau national, l'Organisation a fonctionné efficacement au cours des quatre dernières années et parfaitement réussi dans ses domaines d'activité clés. Elle est bien préparée pour entamer la quinzième période financière et elle a une vision claire de l'avenir. Elle applique également une stratégie efficace pour concrétiser cette vision et bénéficie de l'engagement que lui ont renouvelé les pays Membres, les organes constituants et le Secrétariat.

À l'approche du Quinzième Congrès, je tiens à adresser mes sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué, sous quelle que forme que ce soit, à la réussite des activités de l'Organisation pendant ces quatre dernières années. Je souhaiterais exprimer toute ma gratitude en particulier aux vice-présidents, aux présidents des conseils régionaux et aux autres membres du Conseil exécutif pour tout le travail qu'ils ont accompli ces quatre dernières années. Je tiens à remercier les présidents des commissions techniques, les présidents et les membres des groupes

de travail, des groupes consultatifs, des groupes d'experts, ainsi que les rapporteurs désignés à titre individuel, pour les efforts considérables qu'ils ont bien voulu fournir afin d'assurer l'efficacité du travail de l'OMM. Je suis tout particulièrement reconnaissant à Michel Jarraud, Secrétaire général, et à son personnel pour l'aide et le soutien précieux qu'ils ont apportés au Conseil exécutif et à d'autres organes constituants, facilitant considérablement le travail de ces derniers.

Je crois qu'il est capital pour tous les organes de l'OMM, dans la période qui s'annonce, de conserver et de développer les principes de coopération et les traditions de l'Organisation, tout en augmentant ses ressources et son potentiel scientifique et technique afin de répondre aux objectifs et aux priorités du Plan stratégique.

En conclusion, permettez-moi d'exprimer ma ferme conviction qu'en tirant le meilleur parti des ressources de l'OMM, de la précieuse expérience et des connaissances professionnelles des météorologues et hydrologues du monde entier, le Quinzième Congrès réaffirmera l'autorité et le rôle de l'OMM et renforcera les SMHN, ce qui profitera au développement de tous les pays Membres de l'Organisation.